

**Banque de la République d'Haïti**



**Note mensuelle d'inflation**

**Septembre 2021**

## Table des matières

I.- Introduction.....	2
II.- Évolution de l'inflation courante en septembre 2021.....	2
III.- Évolution des principales fonctions de consommation en septembre 2021.....	3
IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays.....	4
V.-Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation en rythme mensuel .....	5
VI.-Prévisions de l'inflation en rythme mensuel .....	6

## I.- Introduction

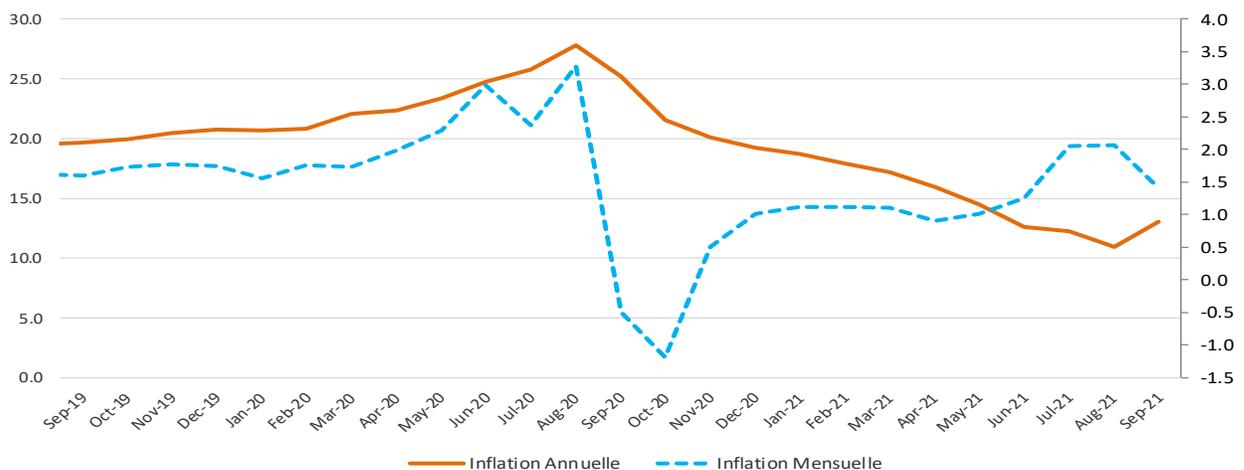
Cette note analyse l'évolution de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) en Haïti au cours du mois de septembre 2021. Elle apporte quelques éléments explicatifs permettant de comprendre les facteurs qui influencent la variation mensuelle de l'IPC.

## II.- Évolution de l'inflation courante en septembre 2021

Au dernier mois de l'exercice fiscal 2020-2021, l'indice des prix à la consommation (IPC) a été estimé à 180,4 contre 177,9 et 159,6 respectivement en août 2021 et septembre 2020. Ainsi, en rythme mensuel, le taux d'inflation s'est porté à 1,4 % contre 2,1 % en août 2021. Cependant, en glissement annuel, la tendance baissière qui caractérisait le comportement de l'inflation depuis le début de l'exercice précédent, s'est renversée. En effet, après un taux de 12,2 % et 10,9 % respectivement en juillet et en août 2021, le taux d'inflation annuel a connu une accélération de 2,2 points de pourcentage en septembre 2021 pour s'établir à 13,1 %.

D'octobre 2020 à septembre 2021, le taux d'inflation mensuel a oscillé autour d'une moyenne de 1,1 % contre 1,9 % au cours de la même période de l'exercice fiscal 2019-2020. Ce niveau moyen de l'inflation mensuelle demeure, toutefois, supérieur à celui de nos principaux partenaires commerciaux au cours de la même période (République Dominicaine : 0,45 % et les États-Unis : 0,4 %). De plus, au cours des douze mois de l'exercice fiscal 2020-2021, l'inflation mensuelle cumulée s'est portée à 12,4 % contre 22,7 % au cours de la même période de l'exercice passé.

**Graphique 1. Évolution de l'inflation de septembre 2019 à septembre 2021 (en %)**



Source : Calculs de la BRH

### III.- Évolution des principales fonctions de consommation en septembre 2021

Le ralentissement du rythme de progression de l'IPC en variation mensuelle résulte de l'évolution de la plupart des fonctions de consommation notamment celui du groupe : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » dont le taux de croissance est passé de 2,1 % à 1,3 %, « Articles d'habillement et chaussures » (2,3 % à 0,9 %), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (2,2 % à 1 %), « Santé » (2,7 % à 2,2 %), « Transport » (0,6 % à 0,2 %), « Restaurants » (5,6 % à 2,7 %) et « Biens et services divers » (2,5 % à 2,5 %). Cependant, une accélération du rythme mensuel de croissance de l'IPC des postes de consommation suivantes a été observée : « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (0,9 % contre 0,6 %), « Logement, eau, gaz, électricité » (2,0 % contre 1,5 %), « Loisirs » (2,9 % contre 0,5 %), « Enseignement » (5,0 % contre 0,0 %). Pour sa part, l'indice des prix du poste « Communication » est resté inchangé à 114,1 en août et septembre 2021.

Par contre, en glissement annuel, l'indice des prix de toutes les fonctions de consommation a augmenté au cours du mois sous revue. Les variations les plus prononcées ont été observées au niveau de l'indice des fonctions de consommation suivantes: « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+2,6 pp<sup>1</sup> à 14,7 %), « Restaurants » (+3,1 pp à 20,6 %), « Santé » (+3,2 pp à 23 %), « Enseignement » (+4,2 pp à 10,3 %), « Loisirs » (+4,8 à 0,3 %). Par ailleurs, le poste « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » qui représente 48,5 % du panier de consommation, a contribué à hauteur de 44,48 % à l'inflation mensuelle et de 56,59 % à l'inflation annuelle.

---

<sup>1</sup> pp: point de pourcentage

**Tableau 1. Contributions à l'inflation mensuelle et annuelle en septembre 2021 (en %)**

<b>Septembre 2021</b>			
<b>Poste</b>	<b>Pondération (en %)</b>	<b>Contribution à l'inflation mensuelle (en %)</b>	<b>Contribution à l'inflation annuelle (en %)</b>
<b>Indice Général</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
<b>Produits alimentaires et boissons non alcoolisées</b>	<b>48,50</b>	<b>44,48</b>	<b>56,59</b>
<b>Boissons alcoolisés, tabac et stupéfiants</b>	<b>1,42</b>	<b>0,93</b>	<b>0,22</b>
<b>Articles d'habillement et chaussures</b>	<b>5,55</b>	<b>3,43</b>	<b>5,98</b>
<b>Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles</b>	<b>14,14</b>	<b>19,18</b>	<b>13,14</b>
<b>Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer</b>	<b>5,32</b>	<b>3,70</b>	<b>5,99</b>
<b>Santé</b>	<b>2,56</b>	<b>3,91</b>	<b>4,66</b>
<b>Transports</b>	<b>9,10</b>	<b>1,50</b>	<b>2,01</b>
<b>Communications</b>	<b>2,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,43</b>
<b>Loisirs</b>	<b>1,52</b>	<b>3,13</b>	<b>1,24</b>
<b>Enseignement</b>	<b>3,91</b>	<b>13,49</b>	<b>3,21</b>
<b>Restaurants</b>	<b>0,49</b>	<b>0,90</b>	<b>0,80</b>
<b>Biens et Services divers</b>	<b>5,26</b>	<b>5,37</b>	<b>5,73</b>

*Source: Calculs de la BRH/MAE*

#### **IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays**

En septembre 2021, l'évolution de l'IPC, selon l'origine des produits, a montré qu'en glissement annuel, un certain renchérissement a été relevé tant pour les produits importés que pour les produits locaux. En effet, au cours du mois sous revue, le taux de croissance de l'IPC des produits importés s'est établi à 17,1 % contre 13,8 % un mois auparavant. Pour sa part, l'indice des prix des produits locaux s'est accru de 10,9 %, enregistrant une hausse de 1,6 point de pourcentage par rapport à son taux de croissance le mois précédent.

L'analyse de l'IPC en fonction des régions géographiques fait montre d'un ralentissement de l'inflation mensuelle sur l'ensemble du pays. La plus importante décélération a été constatée au niveau de la région Sud (-90 pb<sup>2</sup> à 1,5 %), Reste Ouest (-80 pb à 1,5 %), s'ensuit l'Aire Métropolitaine (-60 pb à 1,4 %), puis les régions Nord et Transversale (-50 à 1,4 % % chacune). Cependant, en glissement annuel, le rythme de progression de l'IPC s'est accéléré au niveau de toutes les grandes zones du pays : « Transversale » (12,8 % contre 10,4 %), « Sud » ( 13,8 % contre 11,7 %), « Aire Métropolitaine » (12,6 % contre 10,4 %), « Reste Ouest » (14,0 % contre 12,0 %) et « Nord » (12,6 % contre 10,6 %).

## **V.- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation mensuelle en septembre 2021**

En septembre 2021, la décélération de l'inflation mensuelle est attribuable à la baisse du rythme de dépréciation de la gourde et à l'atténuation des effets provoqués par le séisme du 14 août.

### **1.- La baisse du rythme de dépréciation de la gourde**

Durant les mois de juin à août 2021, la gourde s'est dépréciée en moyenne 3,3 % par mois. Cependant, en septembre, la moyenne mensuelle du taux de référence a crû de 1,22 % pour se chiffrer à 97,40 gourdes pour un dollar ÉU. Ainsi, considérant le pass-through du change à l'inflation, cette évolution du taux de change a contribué au ralentissement du rythme progression de l'inflation mensuelle au cours du dernier mois de l'exercice fiscal 2020-2021.

### **2.- L'atténuation des effets provoqués par le séisme du 14 août 2021**

Le ralentissement de l'inflation mensuelle observé en septembre 2021 peut aussi être expliqué par l'atténuation des effets du choc d'offre provoqués par le séisme du 14 août et de la tempête tropicale Grace dans le Sud du pays. En effet, les aides en nature reçues de la diaspora haïtienne et de la communauté internationale ont contribué à soutenir l'offre des produits alimentaires notamment au niveau des départements du grand Sud. Ceci s'est traduit par une décélération du rythme de croissance de l'IPC au niveau de ces régions, comme en témoigne l'évolution du taux d'inflation mensuel de la région «Sud» qui a baissé de 90 points de base (pb) à 1,5 % ainsi que celui de la région « Reste Ouest » qui s'est replié de 80 pb pour s'établir à 1,5 %.

---

<sup>2</sup> pb : point de base

## VI- Prévisions d'inflation

Pour le premier trimestre de l'exercice 2021-2022, les prévisions d'inflation réalisées par la Direction de la Monnaie et de l'Analyse Economique (MAE) font ressortir une amplification des pressions inflationnistes tant sur base mensuelle qu'en glissement annuel. En effet, le taux d'inflation devrait connaître une forte accélération en octobre à 4 % avant d'accuser une légère décélération en novembre à 3,8 % et en décembre à 3,7 %. De même, en glissement annuel, l'inflation devrait poursuivre sa tendance haussière et ce, avec un rythme beaucoup plus prononcé pour s'établir à 18,9 % ; 22,9 % et 26,1 % respectivement en octobre, novembre et décembre 2021.

**Graphique 2. Prévisions de l'inflation en variation mensuelle et annuelle sur trois mois (en %, à partir d'octobre 2021)**



Sources : Prévisions du Service de Modélisation et Prévisions Macroéconomiques de la BRH

**Tableau 2. Indice des prix à la consommation (IPC) par postes de dépenses, Variation et Contribution à l'inflation mensuelle et annuelle en septembre 2021**

Poste	IPC			Variation IPC (%)	
	Septembre 2020	Août 2021	Septembre 2021	Mensuelle	Annuelle
<b>Indice général</b>	<b>159,6</b>	<b>177,9</b>	<b>180,4</b>	<b>1,4</b>	<b>13,1</b>
<b>Produits alimentaires et boissons non alcoolisées</b>	<b>172,8</b>	<b>195,6</b>	<b>198,2</b>	<b>1,3</b>	<b>14,7</b>
<b>Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants</b>	<b>136</b>	<b>137,3</b>	<b>138,6</b>	<b>0,9</b>	<b>1,9</b>
<b>Articles d'habillement et chaussures</b>	<b>168,7</b>	<b>189,9</b>	<b>191,6</b>	<b>0,9</b>	<b>13,6</b>
<b>Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles</b>	<b>148,6</b>	<b>162,8</b>	<b>166</b>	<b>2,0</b>	<b>11,7</b>
<b>Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer</b>	<b>157,8</b>	<b>178,4</b>	<b>180,2</b>	<b>1,0</b>	<b>14,2</b>
<b>Santé</b>	<b>203</b>	<b>244,2</b>	<b>249,6</b>	<b>2,2</b>	<b>23,0</b>
<b>Transports</b>	<b>122,4</b>	<b>125,5</b>	<b>125,8</b>	<b>0,2</b>	<b>2,8</b>
<b>Communications</b>	<b>111,4</b>	<b>114,1</b>	<b>114,1</b>	<b>0,0</b>	<b>2,5</b>
<b>Loisirs</b>	<b>172,3</b>	<b>184,5</b>	<b>190</b>	<b>2,9</b>	<b>10,3</b>
<b>Enseignement</b>	<b>123,7</b>	<b>130</b>	<b>136,5</b>	<b>5,0</b>	<b>10,3</b>
<b>Restaurants</b>	<b>175,7</b>	<b>206,4</b>	<b>211,9</b>	<b>2,7</b>	<b>20,6</b>
<b>Biens et Services divers</b>	<b>150,9</b>	<b>169,1</b>	<b>171,6</b>	<b>1,5</b>	<b>13,7</b>

*Sources : IHSI et calculs du Service de la Macroéconomie et Analyse de Conjoncture de la MAE*

## Glossaire

- Variation mensuelle** : Variation par rapport au mois précédent.
- Glissement annuel** : Variation par rapport au même mois de l'année antérieure.
- Inflation** : Mouvement persistant à la hausse du niveau général des prix.
- Désinflation** : Ralentissement de la croissance des prix.
- Déflation** : Baisse du niveau général des prix associée à une contraction de la masse monétaire et du crédit.
- Inflation sous-jacente** : Tendence de long terme des prix, tout en excluant la volatilité, les mouvements saisonniers, conjoncturels, et les chocs qui affectent les composantes du panier considéré.
- Région Nord** : Elle couvre les départements du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest.
- Région Sud** : Elle comprend les départements du Sud de la Grand-Anse et des Nippes.
- Région Reste Ouest** : Y sont inclus les départements du Sud-Est et de l'Ouest à l'exception de l'aire métropolitaine
- Région Transversale** : Elle regroupe les départements du Centre et de l'Artibonite.
- Aire Métropolitaine** : Elle contient les villes de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion-Ville, de Carrefour et de Croix des Bouquets.